



# Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 décembre 2025

*Association Sportive du Golf de Brest Iroise*  
<http://www.assogolfbrestiroise.fr/>

## Membres présents :

Jean Luc Roudaut, Michel Vittoz, Jean Perramant, Marc Bonnaud, Dominique Cariou, Marc Chauvin, Gilles Le Borgne, Hugues Morineau, Ronan Roué, Romain Leroux, Jean Paul Leroux, Sébastien Le Merdy, Jean Marc Pellois, , Yvan Rondot, Monique Trotel,

## Membres excusés :

Jacques Fily, Christine Kerdoncuff

---

La séance est présidée par Jean Luc Roudaut

Lecture du PV de la réunion du 8 novembre 2025

Le PV est validé.

## 1 – Election du bureau de l'ASGBI à bulletin secret

VOTANT : 16		Exprimé	Pour	Abstention	Contre
Jean-Luc Roudaut	Président	16	16	0	0
Sébastien Le Merdy	Vice-Président	16	16	0	0
Jean-Marc Pellois	Trésorier	16	16	0	0
Dominique Cariou	Trésorière adjointe	16	16	0	0
Michel Vittoz	Secrétaire	16	16	0	0
Hugues Morineau	Secrétaire adjoint	16	16	0	0

## 2 – Bilan de l'année 2025

L'assemblée Générale du 6 décembre a permis de faire le bilan de l'année 2025

Jean-Luc nous confirme la très bonne santé de l'ASGBI et une année 2025 très satisfaisante.

- Augmentation du nombre de licenciés
- Très bons résultats sportifs
- Ecole de Golf (5<sup>ème</sup> de Bretagne) avec des jeunes pleins d'espoirs
- Finances satisfaisantes

Mais malheureusement le redressement judiciaire de la SEGI en septembre est venu assombrir cette bonne année, et a demandé beaucoup d'investissement surtout de la part de Jean-Luc.

Lors de cette Assemblée Générale, Jean-Luc ROUDAUT a fait part à l'ensemble des présents de toutes les actions qu'il a entreprises.

En particulier les différents courriers qu'il a fait parvenir à la CCI et au Mandataire Judiciaire pour les sensibiliser sur la pérennité du Golf et sur les conséquences qu'un arrêt aurait sur l'état du terrain.

Le jugement devant avoir lieu le 16 décembre, aucune des parties n'a pu répondre à nos sollicitations

### **3 - Point sur la situation du Golf de Brest Iroise suite au redressement judiciaire de la SEGI**

#### **1. Contexte et historique**

Jean-Luc Roudaut a présenté l'historique du redressement judiciaire de la SEGI et les démarches entreprises jusqu'à ce jour pour assurer la maintenance et la pérennité du Golf de Brest Iroise.

#### **2. Décision du tribunal de commerce**

- **Date :** 16 décembre 2025
- **Décision :** Le tribunal de commerce a prononcé la liquidation de la SEGI.
- **Conséquence immédiate :** À 14h le même jour, l'ancien gestionnaire a fermé l'ensemble des infrastructures (Club-House, practice, accès au parcours).

#### **3. Actions engagées par le Président**

Dès l'annonce du jugement, Jean-Luc Roudaut a initié plusieurs démarches pour sauver le Golf de Brest Iroise :

- **Rencontre avec la CCI :** La Chambre de Commerce et d'Industrie a réaffirmé sa volonté de maintenir le golf en activité et de le rénover.
- **Visite des lieux :** Une visite du parcours a été organisée en présence de la CCI et un huissier a fait l'état des lieux.

#### **4. Plan d'action et engagements**

##### **a) Maintenir l'activité du golf**

- **Appel d'offres :** Lancement d'un appel d'offres pour trouver un nouveau gestionnaire (délai estimé : 6 mois en raison des contraintes juridiques).
- **Entretien du parcours :** Pendant cette période, la CCI s'engage à assurer l'entretien du terrain via un sous-traitant, permettant aux seuls licenciés de l'ASGBI de continuer à pratiquer.

##### **b) Sécurité et maintenance**

- **Demande préfectorale :** Une demande sera adressée rapidement au préfet pour organiser une battue et éliminer les sangliers présents sur le site.

##### **c) Communication et continuité pédagogique**

- **École de golf :** L'activité sera maintenue. Romain Le Roux enverra un courriel à tous les parents des enfants inscrits pour les informer de la poursuite des cours et des actions prévues.

#### **5. Prochaines étapes**

- **Visioconférence :** Une réunion en visioconférence est prévue la première semaine de janvier 2026 entre la Fédération Française de Golf (FFG), la CCI et Jean-Luc Roudaut, afin de coordonner les actions pour garantir l'accessibilité du parcours aux licenciés de l'ASGBI, et aussi de préparer l'avenir de notre Golf.

**Tous nous remercions Jean-Luc pour son investissement et l'ensemble de ses actions**

**Prochaine réunion de l'ASGBI le samedi 10 janvier 2026.**

Le Président

Le secrétaire